

Lettres ou Roy

Par lesquelles a son auement
 au Duché de Bretagne l'É. Rée un office de
 Monoyer et ouviers du la et Monoye de
 Jannes ou Serment de France Engaine
 de Nicolas Potier

En Janvier 1491

Charles R. c^a. Savoir faire
 R. c^a. Comme de nos et Nouvel
 auement au Payor Et a
 La Duché de Bretagne en l'Janv
 de nos droit et prerogatives le prédict
 auement des quelles nos predeces
 seurs ont accustomed de faire
 Et il est nous faire Competer l'appartement
 (afordelhas Com. 59 au. 895.

faire le Prieur l'abbaye de l'Orne
et Monjés audit Payor un ouvrier
du Monastier, ce que nauoir encore
fait la Nostre Monastier de Lannion.

Pour ceint qu'en usant des
Nostres orvices, et pour la Bonne
relation qui fait entre nous a Etre
de la personne de Nicolas Potier
le deses Seur Loyante prudhomme
Iceluy pour les causes de autres
travaux nous montrant aussi faire
Priez Economie; faisons de
avec la posterite et signee neilla
Naissance ouvrier En noste dite
Monastier de Lannion au nom
de France Yonlant Proctoyant

a cette cause que le d^e Nicolas
 Potier de la dites postérité Bonaventure
 de Loyal son père Ardent dorsoeul
 de telo preambulles Droits et
 priviléges Prerogatives franchises
 et libertés que fourbent a coutume
 de faire les autres ouvriers du
 Monoyer de Nostre Royaume ou
 ferment de France tout ainsi que
 seraient loientez et extraits de
 droit lez lez signes de Monoyer

Je donnerai commandement a
 nos amez a feaux lez
 Generaux Maistres de nos ditz
 Monoyer a Paris aux gardes
 Contegardes Preudre lez autres
 officiers freres et compagnons

ouvrier le monysor dela dite
 Monoye de Tamme, & a tout
 autres R. & Quesd: Nicolo
 Lotier lhe Recevoient ou fassent
 Recevoir ouvrier la jelle monoye
 de Tamme ou d' Sornen de France
 a leur Compagnons frere, &
 Luy Baillent ou d'ivent ou en
 place la dite et Monoye ouvage
 de Monoyage & biens quans le
 Caer y levera le Tour luy &
 fa dite posterite a signee des
 droictz privileges tout ainsi que fil
 soit maistre ouvrier ou dit
 fermeur de France de Droit
 Proc. La signee
 Grafie Reffauf J. Domé

au Bois de Vincennes au Mois
de Janvier L'an de Grace mil quatre
Cent quatre Vingt et une Le denombre
Regne de Nemours ainsy signé
par le Roy Les frères Daubigny
De Piem. De l'isle & autres prêtres
Robertet .